

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

Cinquante et unièmes séance du Conseil d'établissement de l'école de Monnoir, tenue lors d'une rencontre TEAMS, le 19e jour de mai 2020, laquelle participaient :

Représentants des parents :

Madame Jessie Ferland
Madame Amélie Geoffrion
Monsieur Eno Castel Njike
Madame Sylvie Poirier
Monsieur Babak Pirmoradi

Représentants du personnel :

Madame Marie-Ève Belval, enseignante
Madame Marie-Josée Paré, enseignante
Monsieur Éric Simard, enseignant
Madame Chantale Bernier, technicienne en service de garde

Aussi présents :

Madame Natacha Lareau, directrice
Madame Nathalie Côté, directrice adjointe, public
Madame Geneviève Létourneau, représentant de la communauté

Absents :

Isabelle Lemaire, parent
Diane Charbonneau, secrétaire d'école
Katy Galipeau, enseignante

1.0. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h34

2.0 Adoption de l'ordre du jour

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2020
- 4.0 Mot de la présidente
- 5.0 Suivi au procès-verbal
- 6.0 Parole au public
- 7.0 Correspondance :
- 8.0 Approbation par courriel (approbation)
- 9.0 État de situation COVID_19 (information)
- 10.0 Utilisation du budget du CÉ (approbation)
- 11.0 Concession alimentaire (information)
- 12.0 Balises des frais chargés aux parents (approbation)
- 12.1 Dépôt des listes par niveau ou groupe
- 13.0 Prévion de clientèle 20-21 (information)

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

- 14.0 Fonds à destination spéciale :
- 14.1 Suivi du budget
- 14.2 Levée de fonds
- 15.0 Loi 40 (information)
- 16.0 Organisme de participation des parents
- 17.0 Service de garde (information)
- 18.0 Comité de parents (information)
- 19.0 Représentante de la communauté (information)
- 20.0 Parole au public
- 21.0 Varia
- 22.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvie Poirier et secondé par Éric Simard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CEDM19052001

- 3.0 Adoption du procès-verbal du 20 février 2020

Il est proposé par madame Chantal Bernier et secondé par madame Jessie Ferland d'adopter le procès-verbal du 20 février 2020.

Adopté à l'unanimité

CEDM19052002

- 4.0 Mot de la présidente

Madame Geoffrion mentionne un coup de cœur à l'école et à madame Lareau pour toute la réorganisation. Les enfants sont heureux d'être de retour à l'école et ont vécu leur retour positivement. Elle remercie aussi tout le personnel pour la parade qui a été très appréciée des enfants mais aussi par les gens du quartier.

- 5.0 Suivi au procès-verbal

Madame Sylvie Poirier nous informe que les membres de la communauté qui participeront au conseil d'administration n'ont pas besoin d'être présentement sur un conseil d'établissement.

- 6.0 Parole au public

Pas de questions ni commentaires.

- 7.0 Correspondance

Aucune correspondance

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

8.0 Approbation par courriel (approbation)

Aucune approbation

9.0 État de situation COVID 19 (information)

Madame Lareau explique que beaucoup de travail a été fait en sous-comités et que ce fut un gros travail d'équipe. L'entrée s'est bien déroulée et il y a eu une belle adaptation de la part des enfants. On a reçu du renfort aujourd'hui pour soutenir les enseignants et permettre des pauses. Le nombre d'élèves varie beaucoup. Pour l'instant nous sommes presque à pleine capacité. Quelques élèves ont dû être relocalisés dans une autre classe que la leur.

Sylvie Poirier soulève un questionnement au niveau des élèves à la maison. Va-t-il y avoir des activités par TEAMS ou autres. Madame Lareau l'informe que nous sommes dans l'organisation de ce qui sera fait. Les enseignants auront des périodes pour faire ce suivi et une école nous offrira du soutien.

Madame Poirier demande également s'il y aura quelque chose pour souligner la fin d'année des élèves à la maison. Pourront-ils venir dire au revoir ? L'école école verra ce qu'il est possible de faire. L'idée est lancée.

10.0 Utilisation du budget de CÉ (approbation)

Nous devons trouver une façon d'utiliser la somme de 500\$.

Certains demandent si la somme peut être utilisée pour permettre à l'école de faire des achats ou encore si elle peut être transférée pour la cour école. Natacha confirme que la somme est transférable. Trois propositions sont soulevées

- 1- Donner carte blanche à l'école
- 2- Transférer l'argent pour la cour école
- 3- Utiliser l'argent pour organiser quelque chose pour la fin d'année

Le vote se fait via la conversation de la réunion

Il est proposé par madame Jessie Ferland et secondé par madame Sylvie Poirier que la somme de 500\$ soit transférée pour le projet de la cour école.

Adopté à majorité

11.0 Concession alimentaire (information)

Triangle du Gourmet reconduit pour une année pour l'ensemble des concessions.

12.0 Balises des frais chargés aux parents (approbation)**12.1 Dépôt des listes par niveau ou groupe**

Il y a déjà eu certaines modifications. Madame Lareau mentionne qu'il pourrait y avoir d'autres changements dans les listes puisque dans le contexte actuel nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour les préparer et que certains membres du personnel sont absents du travail. Entre autres, il reste à confirmer le prix des cahiers d'exercices ainsi que certains moments de photocopies. Les montants sujets à changement sont en jaune. Madame Lareau présente les listes de chaque niveau ainsi que le tableau récapitulatif.

Il est proposé par madame Sylvie Poirier et secondé par madame Jessie Ferland d'approuver les listes avec des ajustements possibles.

Approuvée à l'unanimité

13.0 Prévision de la clientèle 20-21 (information)

Madame Lareau nous informe que pour l'instant nous resterons à 21 groupes selon la prévision de clientèle. Elle rappelle que la première prévision est très serrée. Dans la prochaine prévision, il y aura probablement un déplacement de certains élèves ou encore ouverture d'une classe multi pour le 2^e cycle.

14.0 Fonds à destination spéciale :

14.1 Suivi du budget : Rien de nouveau. Avec le confinement aucune dépense n'était autorisée à l'exception de celles en lien avec le retour à l'école et le matériel pour l'an prochain.

Les frais de voyage seront remboursés, l'organisation est en cours.

14.2 Levées de fonds

Les levées de fonds à venir ont été annulées. La levée de fonds du pain aussi. Les sommes reçues ont été remboursées aux acheteurs.

15.0 Loi 40 (information)

Reporté à l'automne. La tenue de la première assemblée générale de parent doit être tenue avant le 18 septembre.

16.0 Organisme de participation des parents

CEDM19052004

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

Les activités ont dû être annulées. On rappelle que la course devait avoir lieu ce dimanche et madame Geneviève Létourneau suggère de mettre des photos souvenir sur le Facebook de l'école si possible.

17.0 Service de garde (information)

Il y a eu une réorganisation du service de garde aussi mais ça fonctionne bien.
Un beau travail d'équipe.

18.0 Comité de parents (information)

Il y a eu une seule rencontre depuis le dernier conseil d'établissement.
Des informations sur les façons de former les comités ont été données et ces dernières ont été transmises au comité de parents.
Madame Sylvie Poirier mentionne qu'elle a reçu l'information qu'il y aurait possibilité d'avoir des classes de préscolaire selon l'information reçue. Madame Lareau donne des informations supplémentaires. Avec les prévisions, il n'y aura pas de classe de préscolaire pour les prochaines années même si on a des locaux aménagés puisque les classes sont déjà toutes occupées et qu'il y a de la place à l'école de Ramezay.

19.0 Représentante de la communauté (information)

La collaboration entre les services municipaux, les services publics et l'école a été appréciée. Madame Geneviève Létourneau propose de poursuivre cette collaboration pour faire une brochure pour sensibiliser les parents à être plus courtois et à respecter un sens unique dans la rue face à l'école même si le processus n'est pas officialisé et qu'il sera retardé. Madame Lareau souligne que l'école est ouverte.
Madame Geneviève Létourneau remercie tout le monde pour le beau travail.

20.0 Parole au public :

Aucun commentaire ou question.

21.0 Varia

Aucuns varia

22.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Chantal Bernier et secondé par madame Marie-Eve Belval de lever l'assemblée à 20h50.

Approuvée à l'unanimité

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

CEDM19052006

Amélie Geoffrion

Présidente

Natacha Lareau

Directrice